

Election présidentielle : les propositions de Cafpi

Les programmes des candidats à l'élection présidentielle sont désormais connus. Dans ce contexte, Cafpi soutient certaines propositions de leurs programmes destinées à améliorer le marché du logement dans les années à venir :

- **Maintenir le dispositif Pinel**

Après des années de dispositif Duflot plutôt mornes pour l'activité, l'arrivée du dispositif Pinel a clairement fait revenir les investisseurs sur le marché du neuf. L'année de son établissement, 86 950 réservations étaient recensées à des fins d'investissement locatif. L'an dernier, le chiffre est passé à 124 000. Ce mouvement doit être maintenu pour sauvegarder dans le pays l'offre de logements.

- **Réduire les droits de mutation à titre onéreux.**

Aujourd'hui ils représentent 8% du prix d'achat en France, soit le 2^e taux le plus élevé en Europe derrière la Belgique. En 2016, ils représentent 11 milliards d'euros de recettes pour les collectivités, dont 4,95 milliards pour les départements et 2,3 milliards pour les communes. Ces montants grèvent le pouvoir d'achat des ménages, notamment des primo-accédants les plus modestes. Il faut compter 6 à 7 ans pour neutraliser ces prélèvements, par le mécanisme de la plus-value et au rythme de l'inflation (sauf sur les marchés les plus tendus)

- **Intensifier l'effort de construction**

Pour dynamiser le marché de l'immobilier, et proposer des logements abordables aux futurs acquéreurs, notamment dans les zones tendues, il faut davantage de logements. Pour ce faire, il est primordial de continuer à libérer le foncier. Il faut aussi poursuivre l'effort entrepris ces dernières années pour simplifier les normes afin de permettre de construire plus facilement.

Cafpi propose également d'autres pistes de réflexions, actuellement oubliées par les candidats à l'élection présidentielle :

- **Sanctuariser les différents prêts aidés (PTZ, PAS, PLI)**

Il convient d'aider les ménages les plus modestes à accéder à la propriété. Le PTZ, par exemple, connaît un intérêt exponentiel ces dernières années. De 47 192 prêts signés en 2014, leur nombre est passé à 71 880 en 2016, dont 25% dans l'ancien. Les prévisions font état de 100 000 opérations pour 2017. Les bénéficiaires du PTZ, âgés en moyenne de 33 ans, sont des ménages d'une personne (26%) ; 2 (27%) ou 3 (22%),. A 53%, il s'agit d'employés ou d'ouvriers.

- **Favoriser la mobilité en zones péri-urbaine ou tendues à l'aide d'une prime ou d'un prêt**

Un prêt à 1% pouvant aller de 15 000 à 25 000 euros et soumis à des conditions de ressources permettrait de faciliter la mobilité des personnes.

Quel est le candidat le plus sensible aux enjeux du Logement ?

Dans sa dernière étude réalisée avec l'IFOP, à la question « *Parmi les candidats à l'élection présidentielle de 2017, quel est celui qui s'intéresse le plus aux enjeux liés au logement ?* », CAFPI note que quatre candidats (Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron et Benoît Hamon) arrivent en tête. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon sont cités par 19% des 25-65 ans. Ils sont suivis de près par Benoît Hamon (18%) et Emmanuel Macron

Contact Presse

(16%). François Fillon est assez nettement distancé (8%). A signaler que François Bayrou (6%) et Yannick Jadot (3%) étaient encore candidats lorsque l'enquête a été réalisée.

Parmi les principales attentes des Français vis-à-vis du prochain gouvernement, le fait de favoriser l'accès à la propriété (par des aides fiscales, la baisse des droits de mutation...) ressort loin en tête (33%), devant l'amélioration de la qualité des logements (aides incitatives à la réhabilitation ou la rénovation) et l'accroissement des aides à la rénovation énergétique (18%).

CAFPI en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Toutes les informations sur CAFPI](#)